

Pour diffusion immédiate
Le 26 mars 2008

numéro 08-069

Dépôt de la nouvelle *Loi sur les accidents du travail*

WHITEHORSE – Le ministre responsable de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon, Brad Cathers, a déposé aujourd'hui à l'Assemblée législative du Yukon le projet de loi sur les accidents du travail.

« En tenant compte des commentaires obtenus à la suite de longues consultations avec les Yukonnais concernés, le nouveau projet de loi représente un pas important en avant pour le système yukonnais d'indemnisation des accidents du travail », a dit M. Cathers. « Comme convenu par la majorité des personnes intéressées, la nouvelle *Loi sur les accidents du travail* établit un équilibre entre la nécessité d'offrir aux travailleurs blessés les normes les plus élevées qui soient en matière de soins et de veiller à ce que le système soit abordable et durable. »

« Une des modifications les plus importantes vise le rétablissement et le retour au travail rapides des travailleurs blessés. Cette nouvelle mesure est tirée de lois adoptées par d'autres administrations canadiennes et profitera aux travailleurs et aux employeurs », a ajouté M. Cathers. « Tout comme d'autres mesures, nous prévoyons que cela entraînera une réduction des indemnisations, ce qui réduira aussi, par le fait même, les frais d'évaluation payés par les employeurs. »

En plus des modifications apportées à son contenu, la nouvelle loi a été rédigée en langage clair et la disposition du contenu a été remaniée afin de rendre la *Loi* plus facile à lire et à comprendre.

-30-

Renseignements :

Matthew Grant
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
matthew.grant@gov.yk.ca